

REGLEMENT PRIX DE THESE - PHARMACIE NUTRITION

PRIX DE THESE

Ce Prix, d'un montant de **400€** au titre de l'année 2015, viendra récompenser une thèse de diplôme d'état en pharmacie réalisée sur le thème de la **NUTRITION** soutenue au cours de l'année civile précédente soit du 01 Janvier au 31 décembre 2014. Le candidat devra de préférence avoir soutenu sa thèse en Français.

Le prix est décerné par l'Association des Enseignants en Nutrition des Facultés de Pharmacie (AENFP).

Soumission des résumés : date limite le 15 mai 2015

Les candidatures seront évaluées sur la base du résumé de thèse qui ne devra pas excéder une page. Le candidat veillera à renseigner son nom, son prénom, sa date de naissance et à indiquer ses coordonnées postales, son e-mail ainsi que sa fonction. Il indiquera également le nom de la faculté dans laquelle il a soutenu sa thèse et les noms des différents membres de son jury.

Le résumé sera envoyé sous format PDF.

Critères et modalités d'évaluation

Les résumés soumis seront évalués par un comité de 5 enseignants en nutrition des facultés de pharmacie, membre de l'AENFP.

Ce jury pré-sélectionnera 5 résumés sur des critères d'originalité mais également d'excellence scientifique. Un vote sera réalisé. Les candidats seront classés par nombre de voix obtenus. Les 5 candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront retenus pour soumettre leur manuscrit de thèse. Ces 5 candidats pré-sélectionnés seront informés par mail le 22 Mai 2015 et devront envoyer leur thèse sous format PDF par retour mail .

Le comité de 5 enseignants en nutrition des facultés de pharmacie, membre de l'AENFP évaluera les mémoires de thèse et sélectionnera le candidat lauréat. Les critères d'originalité et d'excellence scientifique seront les principaux critères retenus pour l'évaluation. Un vote sera réalisé. Le candidat qui obtiendra la majorité absolue sera le lauréat.

L'étudiant lauréat sera informé par mail au plus tard le 29 Mai 2015. Il se verra remettre son prix le 09 Juin 2015 à la faculté de Pharmacie de Paris V lors de l'assemblée générale de l'association. Ses frais de déplacement seront pris en charge par l'Association.

L'étudiant lauréat présentera son travail sous la forme d'une communication orale de 20 minutes suivie de 10 minutes de questions lors de cette assemblée générale.

Dates importantes

- Date limite de dépôt des résumés : 15 Mai 2015
- Résultats de la pré-sélection : 22 Mai 2015
- Résultats de la sélection : 29 Mai 2015.
- Remise officielle du Prix : 09 Juin 2015

Adresses d'envoi

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Karen LAMBERT
karen.lambert@univ-monpl.fr

Les résumés et thèses sélectionnés sont à adresser sous forme électronique à : Karen LAMBERT karen.lambert@univ-monpl.fr